

## COMMUNIQUÉ

### **Appui financier du Fonds municipal vert de la FCM à la Ville de Blainville pour une étude sur le terrain d'un service municipal d'énergie renouvelable géothermique**

**Le 25 janvier 2011, Blainville, Québec** – Jocelyne Guertin, conseillère de la Ville de Laval et membre du Conseil national d'administration de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), et l'honorable Christian Paradis, ministre des Ressources naturelles, ont annoncé aujourd'hui une subvention du Fonds municipal vert<sup>MC</sup> (FMV) à la Ville de Blainville. La subvention de 277 400 \$ sera utilisée pour entreprendre une étude sur le terrain visant à tester la faisabilité et la rentabilité d'un service municipal de production et de distribution d'énergie renouvelable géothermique.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des gouvernements municipaux en matière de développement durable, a déclaré Mme. Guertin. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur le plan environnemental, social et économique. »

« Le gouvernement du Canada aide les municipalités de tous les coins du pays à assainir leur environnement, comme elles s'en sont fixé l'objectif, par l'entremise du Fonds municipal vert, a dit le ministre Paradis. Le financement annoncé aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par notre gouvernement, en partenariat avec la FCM, pour aider les collectivités, dont Blainville, à assurer un avenir plus vert à leurs citoyens. »

La Ville de Blainville entreprendra une étude sur le terrain pour tester la faisabilité et la rentabilité d'un service municipal de production et de distribution d'énergie renouvelable géothermique pour la collectivité qui sera géré par l'organisme municipal Énergie Renouvelable Blainville (ERB). S'étant fixé pour objectif d'être une ville modèle en matière d'environnement, Blainville profitera du projet Chambéry, un projet d'ensemble résidentiel sur un site de 250 hectares, qui comprendra une zone de conservation de 50 hectares, pour tester le concept et la rentabilité d'un réseau de production et de distribution d'énergie géothermique mis en place par une municipalité..

Le projet pilote vise la production d'énergie géothermique pour alimenter 36 unités d'habitation réparties dans six immeubles et prévoit d'évaluer sur le terrain la faisabilité technique et économique pour pouvoir mettre en œuvre le concept à plus grande échelle. L'installation d'un réseau collectif de géothermie devrait permettre un approvisionnement en énergie renouvelable représentant près de 44 % de la consommation énergétique totale des bâtiments (comparés aux bâtiments de référence) qui, sans ce projet, utiliseraient une source d'énergie non-renouvelable telle que le mazout ou le gaz naturel. C'est cependant l'élargissement futur du projet qui présentera les plus grands avantages environnementaux. L'ERB desservira éventuellement l'ensemble des logements du projet Chambéry et d'autres clients de la ville, ce qui permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 1 235 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone.

« La Ville de Blainville se réjouit du soutien fourni par le Fonds municipal vert à notre étude sur

le terrain, a expliqué le maire François Cantin. Les avantages énergétiques et environnementaux anticipés liés à la réalisation de l'essai sur le terrain visent la réduction de 88,98 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone par année. Cette réduction fera de Blainville un lieu encore plus agréable à vivre. »

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert<sup>MC</sup>. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

*La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle encourage l'aménagement de collectivités durables pour l'amélioration de la qualité de vie, en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.*

– 30 –

## Renseignements

### **Ville de Blainville (Québec)**

Éric de la Sablonnière  
Directeur du développement des services urbains  
Ville de Blainville  
Tél. : 450 434-5200  
Télé. : 450 434-8295  
Courriel : [edls@ville.blainville.qc.ca](mailto:edls@ville.blainville.qc.ca)  
[www.ville.blainville.qc.ca](http://www.ville.blainville.qc.ca)

### **Fonds municipal vert de la FCM**

Maurice Gingues  
Agent des relations avec les médias  
Fonds municipal vert  
Fédération canadienne des municipalités  
Tél. : 613 907-6399  
Télé. : 613 244-1515  
Courriel : [mgingues@fcm.ca](mailto:mgingues@fcm.ca)  
[www.fcm.ca/fmv](http://www.fcm.ca/fmv)

### **Ressources naturelles Canada**

Richard Walker  
Directeur des communications  
Cabinet du Ministre  
Tél. : 613 996-2007

Relations avec les médias  
Ressources naturelles Canada  
Tél. : 613 992-4447